

PRÉFET DU RHÔNE

Préfecture
Direction des libertés
publiques et des affaires
décentralisées
4^{ème} bureau
Institutions locales

Affaire suivie par : Agnès RAICHL
Tél. : 04 72 61 61 00
Courriel : agnes.raichl@rhone.gouv.fr

Lyon, le 25 JAN. 2016

Le préfet du Rhône,

à

Mesdames et Messieurs les maires

en communication à
M. le sous-préfet de l'arrondissement
de Villefranche-sur-Saône

Circulaire n° E -2016 - 3

OBJET : Refonte des listes électorales en 2017.

Le ministère de l'intérieur vient de m'informer que la prochaine refonte des listes électorales aura lieu début 2017, avant l'élection du Président de la République et les élections législatives.

La refonte est à distinguer de la procédure de révision des listes électorales qui a lieu chaque année et qui permet de mettre à jour les listes électorales. Une révision des listes électorales sera ainsi effectuée parallèlement au 28 février 2017.

La refonte consiste en une simple remise en forme des listes électorales avec reclassement des électeurs par ordre alphabétique et attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre.

Elle intègre par ailleurs les changements de périmètre des bureaux de vote, notamment les derniers changements entérinés par les arrêtés préfectoraux pris en application des dispositions de l'article R.40 du code électoral. Une circulaire vous sera transmise au printemps 2016 afin de connaître vos projets de modifications de répartition de vos électeurs au sein de vos bureaux de vote. Les arrêtés préfectoraux relatifs aux changements de périmètre des bureaux de vote interviendront au plus tard le 31 août 2016 et entreront en vigueur au 1^{er} mars 2017.

La refonte des listes électorales conduit parallèlement à la distribution d'une nouvelle carte électorale à l'ensemble des électeurs. Mes services vous fourniront les cartes électorales nécessaires au cours du 1^{er} trimestre 2017.

Mes services (direction des libertés publiques et des affaires décentralisées - bureau des institutions locales) se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information dont vous auriez l'utilité.

Le préfet,
Le Préfet
Secrétaire général
Préfet délégué pour l'égalité des chances



Xavier INGLEBERT